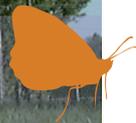




LA ROSELIÈRE DE LA BARRAQUE



Conservatoire
d'espaces naturels
Midi-Pyrénées



Description générale du site

La Roselière de la Barraque se situe sur la commune de Grisolles, au sud-est du département du Tarn-et-Garonne, et à quelques kilomètres de la limite du département de la Haute-Garonne. Située à mi-chemin entre Ondes et Grisolles, au lieu-dit «La Barraque», cette roselière occupe un ancien bras mort de la Garonne dont elle est désormais déconnectée (600m). La surface du site acquis par le Conservatoire représente environ 4,5 hectares dont 3,5 ha sont occupés par la roselière. S'insérant dans un contexte agricole, le site présente néanmoins de nombreux intérêts patrimoniaux au regard de la région Midi-Pyrénées. Une roselière (formation végétale rare au niveau régional) est présente ainsi qu'une colonie de Hérons pourprés qui se reproduisent sur le site depuis de nombreuses années. Le cortège d'oiseaux paludicoles (Rousserole turdoïde, Blongios nain...) présent sur la roselière tout au long de l'année ne fait qu'accroître la nécessité de la préserver. Classé en Arrêté Préfectorale de Protection de Biotope (APPB), en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et intégré dans une zone Natura 2000 et une Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO), ce site atteste d'un intérêt et d'enjeux largement reconnus.

Historique

Identifié d'intérêt régional lors du programme « Garonne Vivante » (mené par Nature Midi-Pyrénées) en raison de la colonie de reproduction de Hérons pourprés qu'il abrite, ce site illustre parfaitement les difficultés pouvant être rencontrées lors des démarches d'acquisition. Après une dizaine d'années de tractations, le Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées est finalement parvenu à l'acquisition de l'intégralité de la roselière de la Barraque. Cette démarche a été réalisée en 2 temps (1994 et 2001) suite à une situation foncière complexe (plusieurs propriétaires, indivision...). Une «refonte» du cadastre par les différents propriétaires pour pouvoir envisager l'acquisition a été nécessaire. Une fois celle-ci réalisée, des inventaires ont été menés en 2008 et un plan de gestion établi. Il n'a pu être mis en place qu'en 2011, après la révision de l'APPB, afin que le Conservatoire puisse intervenir sur le site.

Situation géographique

Département : Tarn-et-Garonne
Commune : Grisolles
Lieu-dit : La Barraque

Caractéristiques :

Altitude : 100 mètres
Surface : 4,5 hectares

Maîtrise foncière ou d'usage :

Acquisition en 2 phases : 1994
et 2001
Propriétaire : CEN MP
Gestionnaire : CEN MP

Partenaires : Conseil Général,
Agence de l'Eau, Conseil Régional,
Ministère du Développement
durable

Statuts

- ZNIEFF I (730003046)
- ZNIEFF II (730010521)
- ZICO (ZIC008)
- Natura 2000 (FR7301822)
- APPB (APB005)





Principaux intérêts

Ce site présente un intérêt naturaliste majeur à l'échelle régionale, à la fois faunistique et floristique.

Intérêts faunistiques

L'intérêt faunistique majeur du site de la Barraque réside dans la colonie de **Hérons pourprés** (*Ardea purpurea*) qu'il abrite. Protégée en France, cette espèce rare en Midi-Pyrénées est inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux, Annexe II de la Convention de Berne et Annexe I de la Convention de Bonn. Une quinzaine de couples nicheurs a pu être observée sur le site au cours des dernières années. D'autres espèces d'oiseaux protégés ont été recensées sur le site. Héron cendré, Bihoreau gris, Blongios nain, Aigrette garzette, Râle d'eau, Rousserole turdoïde, Faucon hobereau... utilisent le site pour la reproduction et comme zone d'alimentation ou de repos. Certaines anciennes mentions restent cependant à confirmer, comme celles de la Marouette ponctuée.

Le cortège caractéristique de **papillons de nuit** des zones humides et phragmitaies est régulièrement observé, avec des espèces à forte valeur patrimoniale : *Nascia ciliaris* qui vit sur *Carex riparia* ; *Archana dissoluta* dont la chenille consomme les phragmites et *Coenobia rufa* qui dépend de divers joncs. Une autre espèce s'ajoute en 2011 à ce cortège : *Macrochilo cribrumalis*, une espèce discrète et peu commune dans la région Midi-Pyrénées.



La Cosmie rétuse

Unités écologiques ou habitats

Le bras mort est entièrement occupé par une phragmitaie (*Phalarion*) de plus de trois hectares, d'intérêt majeur en Midi-Pyrénées en raison de la rareté et de la disparition régionales de ce type d'habitat. Il est donc primordial de le préserver.

En bordure sud et nord-ouest du site, le maintien d'une aulnaie, résidu de la forêt alluviale (*Anno-Padion*) originellement présente, constitue un élément patrimonial. Cet habitat, classé à l'Annexe I de la Directive-Habitat comme prioritaire, nécessite aussi d'être conservé. Il présente un potentiel intéressant pour les insectes saproxylophages.

Principaux objectifs de gestion

- Préserver la colonie de hérons pourprés.
- Maintenir la roselière.
- Assurer le suivi écologique et hydraulique.

Héron pourprés



Cumul du nombre d'espèces connues et découvertes depuis l'inventaire initial :

Mammifères	7
Oiseaux	48
Reptiles	3
Amphibiens	3
Araignées	67
Coléoptères	6
Hyménoptère	1
Odonates	17
Orthoptères	21
Hétéroptères	2
Hétérocères (papillons de nuit)	113
Rhopalocères (papillons de jour)	17
Cigale	1
Dermaptères	4
Homoptères	4
Mollusque	1
Opilions	3

Faune 318
Flore 181



Actions engagées et mesures de gestion

La restauration de la roselière est conditionnée par une bonne alimentation en eau du site. Plusieurs mesures de gestion ont été engagées en 2011 afin de préserver une alimentation en eau suffisante pour le maintien de la roselière (coupe et exportation des chablis, abatage et exportation de saules...). Des actions de suivi de l'alimentation en eau sont également prévues afin d'affiner l'analyse des fluctuations de niveau d'eau. La colonie de Hérons pourprés est suivie régulièrement. Un chemin qui pourrait causer du dérangement a été condamné.